

parlé dans le recueil du mois de Mai dernier à l'article de France, n'est point du tout circonstanciée dans le fait. Voici comme la chose s'est passée, suivant les avis qui nous sont venus, que l'on nous assure être très-veritables.

Le nommé Payen avoit été envoyé il y a plusieurs années à Lyon, pour y être employé au Bureau de la Poste en qualité de Secrétaire des dépêches, ce qui faisoit que souvent il recevoit des Ordres de la Cour, & qu'il avoit l'honneur d'y faire réponse à Mrs. les Ministres; abusant de cet Emploi & de la confiance que Mr. Pajot, (qui lui avoit donné cette Commission,) avoit pour lui, il a cherché le moyen de le tromper, & pour y parvenir, il a concerté une intelligence avec un autre Commis de l'armée d'Italie. Voici comme il s'y est pris; il avoit soin de tems en tems de prendre plusieurs Lettres de celles qui tombent dans le Bureau de Lyon, & qui devoient passer à l'Armée d'Italie, d'en faire un paquet, d'y mettre une enveloppe, adressante à une personne, à qui il donnoit une qualité de conséquence, inconnû néanmoins, & pour faire croire que ce paquet étoit des Ordres de la Cour, il avoit soin de le contresigner de Monsr. de Chamillart, & de le cacheter du cachet de ce Ministre qu'il avoit à sa disposition, afin par ce moyen d'en faire affranchir le port; & quand le Courier arrivoit à l'Armée, le Commis avec qui il étoit d'intelligence, prenoit le paquet, en faisoit l'ouverture, taxoit les Lettres qui se trouvoient dedans, & s'en approprioit le produit, pour le partager avec celui de Lyon; Cette manœuvre a réussi plusieurs fois; mais enfin elle a été découverte, de la manière que je vais vous le dire.